

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE COSSAYE  
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE  
SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2025 A 19 HEURES 00**

**Nombre de Membres :**

. Afférents au Conseil Municipal	14
. Présents	12
. Qui ont pris part à la délibération	13

L'an deux mil vingt cinq, le dix sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

**Présents :** M. VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. GILBERT Hervé, M. NAUX Louis, M. VAJDIC Laurent, M. VASSART Numa, M. CHARTIER Alain, Mme DUFRESNE Florence, M. TICHOUX Thomas, M. LAUDE Henry, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent.

**Excusés :** Mme BROCHIER Jeannine

M. GILBERT Michel, absent, a donné procuration à M. GILBERT Hervé

**Secrétaire de séance :** TICHOUX Thomas

**Date de la convocation :** le 08 septembre 2025

\*\*\*\*\*

**Objet de la délibération :****Avis conforme sur la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables**

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15,

M. le Maire rappelle que les zones d'accélération avaient été définies par délibération du conseil municipal le 25 mars 2024 suite à la concertation publique réalisée par un dossier d'information mis à disposition du public du 11 au 25 mars 2024

Elles ont ensuite été transmises au référent préfectoral unique à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique puis au Comité Régional de l'Energie (CRE) le 15 mars 2025.

M. le Maire précise :

Le comité régional de l'énergie du 13 mai 2025 fait le constat d'un bilan d'étape de définition des ZAER encourageant grâce au déploiement d'un accompagnement des communes par de multiples acteurs et valide la 2ème vague de définition des ZAER (la première ayant été validée le 22 novembre 2024) Chaque référent préfectoral doit prendre un arrêté départemental qui arrête la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur leur territoire. A l'issue de la publication du décret de régionalisation des objectifs de la PPE 3, le CRE se réunira pour donner un avis sur la suffisance des ZAER définies à atteindre les objectifs régionaux.

Vu la concertation actée par le Parc naturel régional du Morvan par courrier du 25 avril 2024,

**Commentaire [21]:** Pour les communes au sein du PNRM

Les zones concernées sont les suivantes :

- Zone d'accélération biomasse : centre bourg
- Photovoltaïque toiture : ensemble de la commune
- Photovoltaïque au sol :
  - o La Vesvre
  - o Nogent
  - o Le Champ Monté
  - o Les Girauds
  - o Le Centenaire

M. le Maire propose au Conseil municipal de :

- valider la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune,
- valider la transmission de la cartographie de ces zones à M. le Secrétaire Général, référent préfectoral unique du département de la Nièvre en vue de son arrêté définitif.

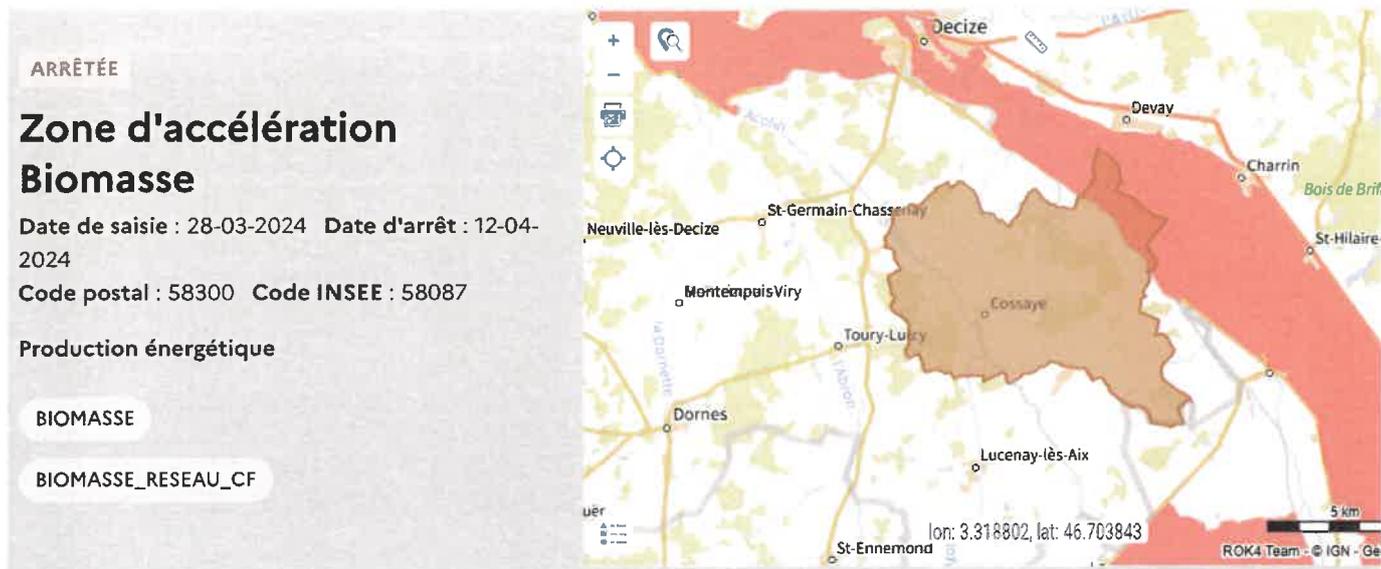
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **unanime** :

- VALIDE la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune, telle qu'exposée dans la présente délibération et présentée sur les cartes annexées à la présente délibération
- VALIDE la transmission de la cartographie de ces zones à M. le Secrétaire Général, référent préfectoral unique du département de la Nièvre en vue de son arrêté définitif

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,





### Historique

Date de création	📅 28-03-2024
Date de demande d'avis	📅 28-03-2024
Date de soumission	📅 05-04-2024
Date d'arrêt	📅 12-04-2024

### Les avis (0)

### Producteur

Producteur	mairie@cossaye.fr
ID de la ZAER	387712

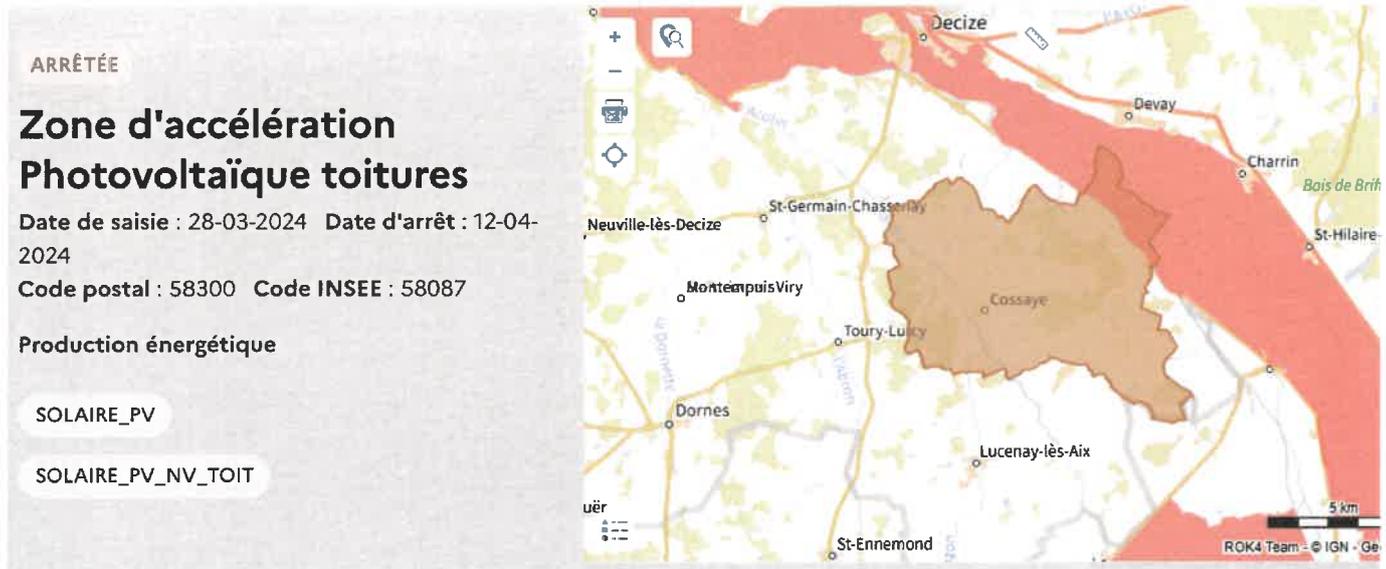
### Informations cartographiques

Commune	Cossaye
Code SIREN	215800871
EPCI	CC Sud Nivernais (200067700)
Département	Nièvre (58)
Région	Bourgogne-Franche-Comté (27)
Surface de la zone (en m <sup>2</sup> )	51 836 143
Surface de la zone (en ha)	5183.61
Surface de la commune (en m <sup>2</sup> )	51777600
Rapport entre la surface de la ZAER et celle de la commune	100.11 %
Usage actuel du sol	Autrè
Extension de la zone sur d'autres communes	Non

### Information complémentaire

Vide





### Historique

Date de création	📅 28-03-2024
Date de demande d'avis	📅 28-03-2024
Date de soumission	📅 05-04-2024
Date d'arrêt	📅 12-04-2024

### Les avis (0)

### Producteur

Producteur	mairie@cossaye.fr
ID de la ZAER	387710

### Informations cartographiques

Commune	Cossaye
Code SIREN	215800871
EPCI	CC Sud Nivernais (200067700)
Département	Nièvre (58)
Région	Bourgogne-Franche-Comté (27)
Surface de la zone (en m <sup>2</sup> )	51 836 143
Surface de la zone (en ha)	5183.61
Surface de la commune (en m <sup>2</sup> )	51777600
Rapport entre la surface de la ZAER et celle de la commune	100.11 %
Usage actuel du sol	Bâtiments
Extension de la zone sur d'autres communes	Non

### Information complémentaire

Vide



ARRÊTÉE

## Projet photovoltaïque au sol "La Vesvre"

Date de saisie : 28-03-2024 Date d'arrêt : 12-04-2024  
Code postal : 58300 Code INSEE : 58087

**Production énergétique**

SOLAIRE\_PV  
SOLAIRE\_PV\_NV\_SOL  
Productible estimé 8400 MWh  
Puissance installée 7 MW

### Historique

Date de création	📅 28-03-2024
Date de demande d'avis	📅 28-03-2024
Date de soumission	📅 05-04-2024
Date d'arrêt	📅 12-04-2024

### Les avis (0)

### Producteur

Producteur	mairie@cossaye.fr
ID de la ZAER	386924

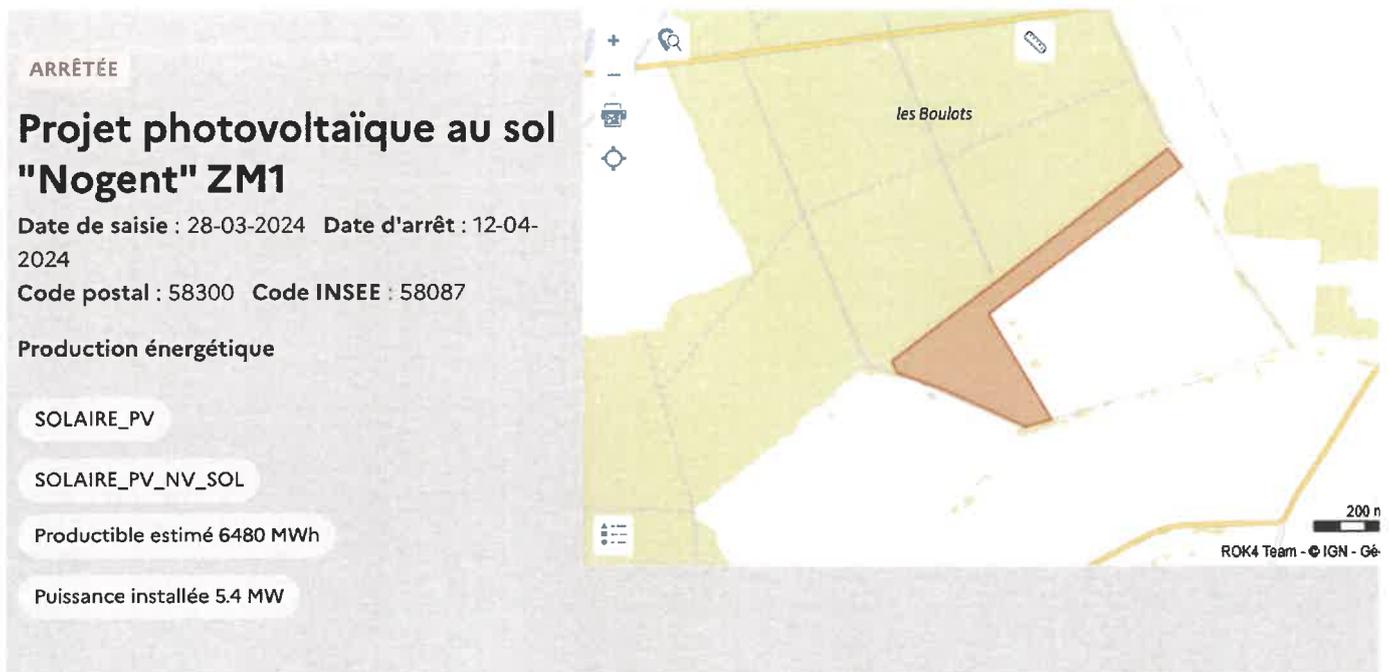
### Informations cartographiques

Commune	Cossaye
Code SIREN	215800871
EPCI	CC Sud Nivernais (200067700)
Département	Nièvre (58)
Région	Bourgogne-Franche-Comté (27)
Surface de la zone (en m <sup>2</sup> )	69 411
Surface de la zone (en ha)	6.94
Surface de la commune (en m <sup>2</sup> )	51777600
Rapport entre la surface de la ZAER et celle de la commune	0.13 %
Usage actuel du sol	Autre
Extension de la zone sur d'autres communes	Non

### Information complémentaire

Vide





### Historique

Date de création	📅 28-03-2024
Date de demande d'avis	📅 28-03-2024
Date de soumission	📅 05-04-2024
Date d'arrêt	📅 12-04-2024

### Les avis (0)

### Producteur

Producteur	mairie@cossaye.fr
ID de la ZAER	386780

### Informations cartographiques

Commune	Cossaye
Code SIREN	215800871
EPCI	CC Sud Nivernais (200067700)
Département	Nièvre (58)
Région	Bourgogne-Franche-Comté (27)
Surface de la zone (en m <sup>2</sup> )	54 355
Surface de la zone (en ha)	5.44
Surface de la commune (en m <sup>2</sup> )	51777600
Rapport entre la surface de la ZAER et celle de la commune	0.10 %
Usage actuel du sol	Autre
Extension de la zone sur d'autres communes	Non

### Information complémentaire

Vide



**ARRÊTÉE**

## Projet photovoltaïque au sol " Le champ monté" ZM47- ZM48

Date de saisie : 28-03-2024 Date d'arrêt : 12-04-2024  
Code postal : 58300 Code INSEE : 58087

**Production énergétique**

SOLAIRE\_PV

SOLAIRE\_PV\_NV\_SOL

Productible estimé 4080 MWh

Puissance installée 3.4 MW

### Historique

Date de création	📅 28-03-2024
Date de demande d'avis	📅 28-03-2024
Date de soumission	📅 05-04-2024
Date d'arrêt	📅 12-04-2024

### Les avis (0)

### Producteur

Producteur	mairie@cossaye.fr
ID de la ZAER	386779

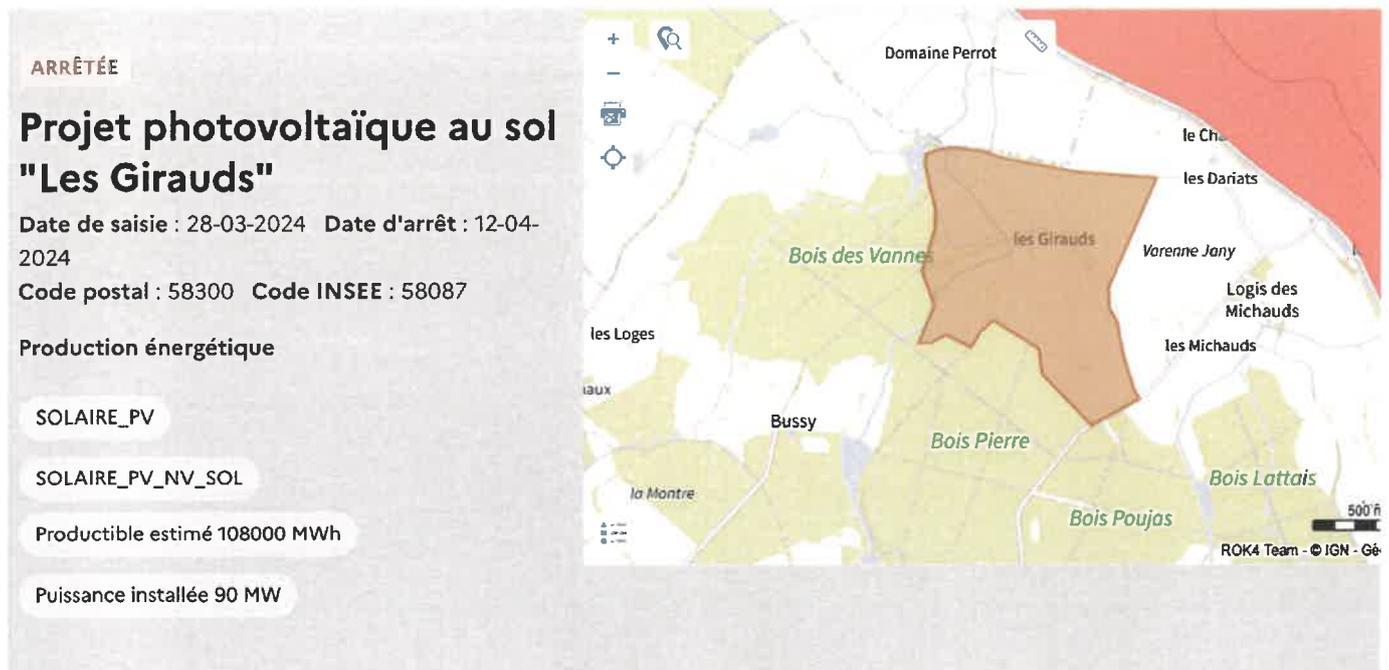
### Informations cartographiques

Commune	Cossaye
Code SIREN	215800871
EPCI	CC Sud Nivernais (200067700)
Département	Nièvre (58)
Région	Bourgogne-Franche-Comté (27)
Surface de la zone (en m <sup>2</sup> )	34 024
Surface de la zone (en ha)	3.40
Surface de la commune (en m <sup>2</sup> )	51777600
Rapport entre la surface de la ZAER et celle de la commune	0.07 %
Usage actuel du sol	Autre
Extension de la zone sur d'autres communes	Non

### Information complémentaire

Vide





### Historique

Date de création	📅 28-03-2024
Date de demande d'avis	📅 28-03-2024
Date de soumission	📅 05-04-2024
Date d'arrêt	📅 12-04-2024

### Les avis (0)

### Producteur

Producteur	mairie@cossaye.fr
ID de la ZAER	386700

### Informations cartographiques

Commune	Cossaye
Code SIREN	215800871
EPCI	CC Sud Nivernais (200067700)
Département	Nièvre (58)
Région	Bourgogne-Franche-Comté (27)
Surface de la zone (en m <sup>2</sup> )	901 730
Surface de la zone (en ha)	90.17
Surface de la commune (en m <sup>2</sup> )	51777600
Rapport entre la surface de la ZAER et celle de la commune	1.74 %
Usage actuel du sol	Autre
Extension de la zone sur d'autres communes	Non

### Information complémentaire

Vide



ARRÊTÉE

## Projet photovoltaïque au sol "Le Centenaire"

Date de saisie : 28-03-2024 Date d'arrêt : 12-04-2024  
Code postal : 58300 Code INSEE : 58087

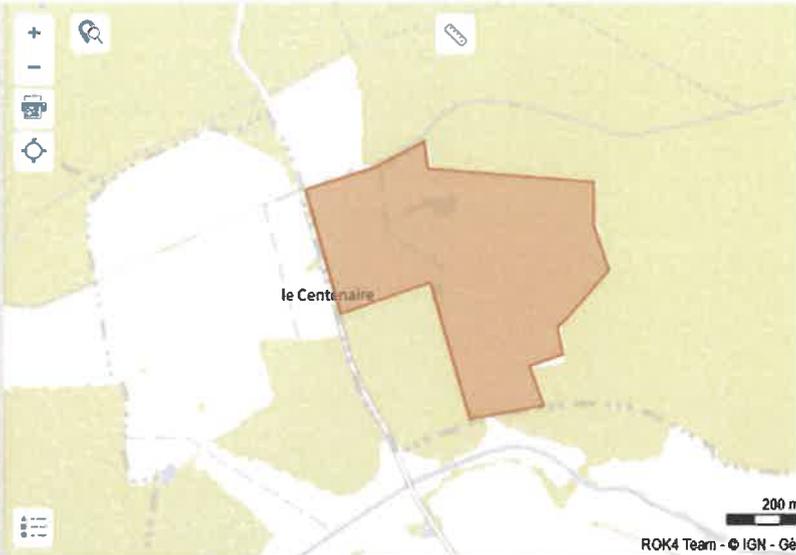
**Production énergétique**

SOLAIRE\_PV

SOLAIRE\_PV\_NV\_SOL

Productible estimé 18000 MWh

Puissance installée 15 MW



### Historique

Date de création	📅 28-03-2024
Date de demande d'avis	📅 28-03-2024
Date de soumission	📅 05-04-2024
Date d'arrêt	📅 12-04-2024

### Les avis (0)

### Producteur

Producteur	mairie@cossaye.fr
ID de la ZAER	386691

### Informations cartographiques

Commune	Cossaye
Code SIREN	215800871
EPCI	CC Sud Nivernais (200067700)
Département	Nièvre (58)
Région	Bourgogne-Franche-Comté (27)
Surface de la zone (en m <sup>2</sup> )	149 148
Surface de la zone (en ha)	14.91
Surface de la commune (en m <sup>2</sup> )	51777600
Rapport entre la surface de la ZAER et celle de la commune	0.29 %
Usage actuel du sol	Autre
Extension de la zone sur d'autres communes	Oui

### Information complémentaire

Vide



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE COSSAYE  
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE  
SEANCE DU 11 JUN 2025 A 19 HEURES 00**

**Nombre de Membres :**

. Afférents au Conseil Municipal	14
. Présents	13
. Qui ont pris part à la délibération	13

L'an deux mil vingt cinq, le onze juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

**Présents :** M. VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. GILBERT Michel, M. VAJDIC Laurent, M. CHARTIER Alain, Mme DUFRESNE Florence, M. CHASSERY Daniel, M. TICHOUX Thomas, M. VASSART Numa, M. LAROCHE Vincent, M. GILBERT Hervé, M. LAUDE Henry, M. NAUX Louis

**Absents excusés :** Mme BROCHIER Jeannine.

**Secrétaire de séance :** Mme DUFRESNE Florence

**Date de la convocation :** le 03 juin 2025

\*\*\*\*\*

**Objet de la délibération :**

**Avis favorable avec réserves au développement d'un projet agrivoltaïque sur le territoire communal**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'avant-projet de la société Obton, producteur d'énergie solaire indépendant créé en 2008, concernant l'installation d'une centrale agrivoltaïque sur la commune de Cossaye, 58300.

Ce Projet de 9 ha avec panneaux au sol avec un projet agricole en élevage ovin avec pâturages tournants serait implanté au lieu-dit « La Vesvre ».

Ce projet n'a pas besoin de poste source car directement réinjecté dans le réseau. Ce projet n'ayant pas été porté à la connaissance de Monsieur le Maire lors de la vente de la maison des Champs Mathés, il avait assuré aux acheteurs qu'il n'y aurait pas de projet à cet endroit. Il serait partisan d'émettre quelques réserves sur ce projet en raison de la proximité d'habitations.

Le conseil municipal accepte le projet sous réserve du respect d'une distance de 250 mètres des habitations existantes à 12 voix pour et 1 contre.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,



